

A.J.T.V

Société civile au capital de 1.000 euros
Siège social : 24 bis rue de Picpus – 75012 Paris
502 230 931 R.C.S PARIS

**ACTE SOUS SEING PRIVÉ
CONSTATANT LES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 11 FÉVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 février à 9h30,

Je soussignée, Alexandra Orsini, née le 28 septembre 1995 à Neuilly-sur-Seine, de nationalité française, demeurant 32 avenue Charles de Gaulle 92350 Le Plessis Robinson (l'**Associée unique**), seule associée de la société civile immobilière A.J.T.V (502 230 931 R.C.S Paris) (la **Société**),

Prends, conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 21 des statuts de la Société, les décisions extraordinaires suivantes, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée unique, décide de transférer le siège social de la Société du 24 bis rue de Picpus – 75012 Paris, au 5 Boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine, à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la première décision, l'Associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui est désormais libellé comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 5 Boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine. »

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



Le présent acte, qui constate les décisions de l'Associée unique, sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire signé électroniquement sera conservé dans les archives de la Société.

Signé dans le cadre du processus de signature électronique DocuSign (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil)

Signé par :

319AFA1B0A5C45F...

Madame Alexandra Orsini
Associée unique